



## COMITÉ SYNDICAL Du MARDI 28 MARS 2023 à 17H30

L'an deux mille vingt-trois, le 28 mars 2023, le Comité Syndical s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) à Brive-la-Gaillarde, sous la présidence de Monsieur CHRISTIAN PRADAYROL.

Nombre de Délégués

En exercice : 130

Présents : 77

Pouvoirs : 2

Votants : 79

Adopté avec :

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Convocation établie et  
affichée le :

20 mars 2023

Certifié exécutoire compte  
tenu :

- de la transmission en  
Sous-Préfecture le :

- de la publication le :

### DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 46

**Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :** Mme Danielle FAUCON, M. Jean-Louis LASCAUX, M. Eric VALERY, M. Alain DOUSSEAU, M. Steve CLOG-DACHARRY, Mme Marie-Christine LACOMBE, M. Pierre MONTEIL, M. Christian PRADAYROL, M. Guy ROQUES, M. Jean-Paul FRONTY, Mme Corinne FERLAND, M. Philippe MARTIN, M. Guillaume PELISSIER, M. Yves LAPORTE, M. Carlos MARTINEZ, M. Gérard BAGNOL, Mme. Josette FARGETAS, M. Olivier GUIGNARD, Mme Sylvie VILLEBONNET, M. Jean MEYJONADE, M. Noël CROUZEL, M. Régis LESCURE, M. Jean-François LABORIE, M. Christian MANIERE, M. Eddy MARCOS, M. Alain RIGOUX, Mme Isabelle DAVID, Mme Chrystèle POUCH, M. Philippe VIDAU, M. Michel DONZEAU, Mme Sandrine LABROUSSE, M. Didier MARSALEIX, Mme Sylvie LORENZON, M. Eric BOUYOUX, M. Henri SOULIER, M. Alain LAPACHERIE, Mme Martine DUMONT, M. Daniel FREYGEFOND, Mme Sonia CHOUZENOUX PINET, M. Bernard CONTINSOUZAS, M. Jean-Louis MICHEL, M. Michel ESCURAT, M. Philippe BATISTA, M. Clément TALLERIE, M. André HACQUART, M. Claude VILLENEUVE.

### Communauté de Communes Midi Corrèzien : 15

M. Alain SIMONET, M. Bernard REYNAL, M. Gabriel BARRADE, M. Jean-Michel MONTEIL, M. Patrick LABALLE, M. Gérard LAVASTROU, M. Alain VAUZOUR, M. Pierre MACHE, M. Christophe CARON, M. Antoine LAMAGAT, Mme Colette COULOUMY-DORRIVAL, M. Yves POUCHOU, M. Olivier LAPORTE, Mme Françoise CHAPOULIE, M. Pierre BESSE.

### DÉLÉGUÉS TITULAIRES AYANT DONNÉ POUVOIR : 2

M. Frédéric SOULIER à M. Christian PRADAYROL  
Mme Hélène LACROIX à M. Yves LAPORTE

### DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS PRÉSENTS : 10

#### Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

Mme. Martine CONTIE, M. Alexandre DE SOUSA, Mme. Yolande VALADAS, M. Richard LANDRAUD, Mme Marion ROYER, M. Franck FOURNIER, M. Patrice PRIMAULT, Mme Myrienne AUSSEL THOMAS, Mme. Dominique BORDEROLLE, M. Christian MARCOU.

#### Communauté de Communes Midi Corrèzien : 6

M. Eric ROSSIGNOL, M. Stéphane BROUSSE, M. Marcel-Bernard SIMBELIE, M. Ali YACINE, M. Vianney BLONDEAU, Mme Claire LABRUE

Accusé de réception en préfecture  
019-251900197-20230407-2023-5-DE  
Date de télétransmission : 07/04/2023  
Date de réception préfecture : 07/04/2023

Le Comité Syndical, réuni conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a désigné Monsieur Clément TALLERIE pour remplir les fonctions de secrétaire.

**DELIBERATION N°2023-5 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE (CABB) ET LE SYNDICAT D'ETUDES DU BASSIN DE BRIVE (SEBB).**

**RAPPORTEUR : MONSIEUR CHRISTIAN PRADAYROL, PRESIDENT**

Un agent de l'Agglo de Brive assure la responsabilité, le suivi administratif et technique du SEBB, sous la forme d'une mise à disposition à temps partagé, à hauteur de 20% du temps de travail de cet agent.

La convention de mise à disposition qui sera signée doit définir la nature des activités exercées, les conditions d'emploi, les modalités de remboursement de la charge salariale du Syndicat à l'Agglo de Brive.

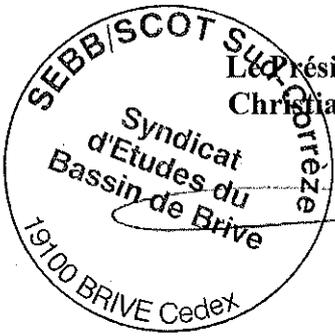
Considérant le besoin du SEBB et l'accord de Sandrine PENY, Ingénieur principal à l'Agglo de Brive, il est proposé une mise à disposition de cet agent pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023, pour 20% de son temps de travail.

**Il est proposé au Comité Syndical :**

- D'accepter la mise à disposition de Sandrine PENY à hauteur de 20% pour une durée de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2023
- D'approuver le projet de convention ci-joint
- D'autoriser le Président à signer ladite convention
- D'imputer les dépenses correspondantes au budget principal

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Le Président,  
**Christian PRADAYROL**



Accusé de réception en préfecture  
019-251900197-20230407-2023-5-DE  
Date de télétransmission : 07/04/2023  
Date de réception préfecture : 07/04/2023